

# Domaine Public

# DP

JAA

1002 Lausanne

2 novembre 1995 - n° 1232  
Hebdomadaire romand  
Trente-deuxième année

## Bilatérales en tête

L'aboutissement des négociations Suisse-Union européenne aurait dû être l'œuvre de cette législature. Et, comme on le disait bizarrement à Berne, la nouvelle Assemblée fédérale transformera le bilatéral en multilatéral. Mais au lendemain des élections, Jakob Kellenberger, qui préside aux négociations, a fait connaître le refus suisse de céder sur la libre circulation des personnes. Refaire le point sur la méthode.

**Pragmatisme.** Choisir un secteur précis de négociations commerciales et mettre toute son imagination à la recherche de solutions concrètes, détaillées, ménagères de notre intérêt, les grands commis helvétiques ont été formés à cette école qu'illustra le conseiller fédéral Schaffner. Le démarrage de l'économie se fit dans l'immédiat après-guerre sur la base d'accords bilatéraux, progressivement élargis. La libéralisation posait les problèmes classiques de l'origine des marchandises, du degré de transformation industrielle, des éventuels détournements de trafic. Les Suisses étaient virtuoses de cette diplomatie-là. Il pouvaient espérer par les négociations sectorielles et bilatérales se retrouver après l'échec de l'EEE en terrain familier. Mais nous ne sommes plus en situation d'avant le traité de Rome. L'Union européenne est animée par une ambition historique qui porte à la fois son projet et ses intérêts bien compris. Cette ambition légitime ses exigences. Inversement la Suisse se prive, en refusant toute visée qui dépasse des domaines sectoriels, d'arguments qui transcendent les seuls intérêts matériels.

**Résistance et référendum.** Les négociateurs suisses résistent sur certains points avec d'autant plus d'acharnement qu'ils redoutent le désaveu populaire d'un référendum victorieux qui isolerait encore plus la Suisse. Mais cette prudence têtue n'est pas propre à désarmer l'opposition européenne, car de deux choses l'une: ou la Suisse refuse toute concession et c'est l'enlèvement, voire la rupture, ou elle cède partiellement sur un point sensible et sa résistance vaincue fournit aux anti-européens l'argument décisif du bradage de notre souveraineté.

**Parallélisme approprié.** Le référendum suisse a été assimilé par les négociateurs européens. Ils ne veulent pas que le peuple suisse choisisse, à la carte, ce qui lui convient. Les accords sectoriels formeront donc un tout. Cette mini-globalisation renforce d'autant l'intransigeance suisse. Les négociateurs veulent éviter les points faibles qui compromettraient l'ensemble et surtout ils estiment, à tort, que puisqu'on est très en dessous de l'accord EEE, les exigences et les concessions doivent être réduites d'autant.

**L'opinion intérieure.** Quel que soit le type d'accord, il ne sera pas possible de contourner les deux points délicats: la libre circulation des personnes et les transports routiers (40 tonnes). Mais il faut y préparer l'opinion suisse. Les milieux économiques ont, un peu, commencé. Les syndicats et le Parti socialiste doivent aussi empoigner concrètement ces deux problèmes qui touchent leurs adhérents et leur électorat (écologistes, cheminots, base ouvrière).

**Traité d'association.** Dans un essai sur les négociations bilatérales, Bettina Kahil<sup>1</sup> cite les accords de coopération passés avec les pays de l'Est sur la base de l'article 238 du Traité CE. L'association serait pour la Suisse une voie à explorer. Dans sa propre construction historique, elle en a fait l'expérience (cantons associés: Valais, Grisons). D'autre part l'application des accords conclus par la Communauté européenne prévoit des institutions communes et des procédures d'arbitrage qui nous sont familières et que la Suisse a fait introduire par la bande et modestement dans l'accord EEE.

Un traité d'association ne permettrait pas d'éviter les points sensibles. Mais il redonnerait de la hauteur à la négociation; il créerait des institutions communes; il pourrait être évolutif.

La ligne de résistance actuelle est intenable. La diplomatie suisse doit reprendre l'offensive pour relancer la négociation. A la condition expresse que les leaders d'opinion prennent des risques autres que verbaux. AG

<sup>1</sup> Bettina Kahil. *Suisse-Europe: mesurer le possible, viser à l'essentiel*, oct. 1995. Ed. Centre patronal.

# Une clarification, à défaut d'un bouleversement

*Jamais les médias n'avaient consenti un tel effort pour mettre en scène la campagne électorale. Depuis l'été déjà et à coups de sondages, ils tentèrent d'instiller l'espoir de bouleversements possibles sur l'échiquier politique. Cette dramaturgie, on le sait, n'a pas suffi à déplacer les foules.*

(jd) Le soir du 22 octobre encore, les chaînes de télévision ont joué le grand jeu du suspense, à la française ou à l'allemande. En vain puisqu'il n'était pas question d'un changement de majorité. Une fois de plus on a pu constater que les élections fédérales sont d'abord un événement cantonal: les Genevois jouent à la balançoire en envoyant une députation de gauche à Berne, après avoir élu un gouvernement bourgeois; alors que les Zurichois mouchent leurs radicaux trop sûrs d'eux. Ensuite seulement les Helvètes procèdent à l'addition.

Une addition qui révèle certes un important gain de sièges en faveur des socialistes et, dans une moindre mesure, des démocrates du centre, par ailleurs de plus en plus décentrés. Mais ces gains ne reflètent de loin pas un déplacement de même ampleur en termes de suffrages: le PSS ne progresse que de 3,3 points, l'UDC de 3, alors que les Verts, grands perdants en sièges, reculent de 1,1 point seulement. C'est qu'en Suisse le système proportionnel est sérieusement perturbé par le découpage très inégal des circonscriptions qui suit les frontières cantonales.

## Rapport des forces stable

Au total, sur un axe gauche-droite, le rapport des forces reste pratiquement stable. Si les partis gouvernementaux sortent renforcés de la confrontation électorale, c'est au détriment de leurs marges respectives.

De cette «polarisation recentrée» (DP 1231), certains analystes ont un peu rapidement conclu à une ingouvernabilité accrue de la Suisse. Et si, au contraire, ce recentrage contribuait à clarifier le débat?

L'UDC, plus nettement profilée à droite, occupe solidement le terrain des valeurs nationalistes, de la nostalgie et des craintes du changement qui engendrent xénophobie et repli. S'ils en ont encore la tentation, radicaux et démocrates-chrétiens auront bien de la peine à le lui disputer.

Les socialistes, eux, ont clairement affiché leur option européenne, marquée au coin de la justice sociale et de l'écologie.

## Le rôle du centre

Les bourgeois du centre et du centre droit doivent maintenant annoncer la couleur. S'ils penchent du côté de l'UDC, ils condamnent

la Suisse à l'immobilisme, sans pour autant espérer des gains électoraux. Le cul-de-sac. Avec la gauche et sur la base de compromis équilibrés, sur les finances fédérales et la protection sociale notamment, ils peuvent convaincre cette partie de l'opinion, désorientée et sensible aux sirènes nationalistes, que l'Europe est la chance de la Suisse. Une Europe qu'il ne suffit pas d'invoquer en fixant des échéances irréalistes mais dont il faut baliser concrètement le chemin, rendre praticable la voie par une majorité de la population.

A défaut d'une telle démarche commune – si le centre droit choisit de poursuivre sa valse-hésitation et la gauche socialiste succombe au syndrome du franc-tireur brillant mais inefficace –, le populisme, aux deux extrêmes de l'échiquier politique, ne ferait que se renforcer. Et la Suisse serait alors ingouvernable. ■

## Sur le long terme

Dans une interview à *Construire*, le politologue Claude Longchamp note que «le PS ne fait toutefois que récupérer les sièges qu'il a perdus depuis 1975». C'est exact, mais pour d'autres partis le changement est aussi significatif. Comparons:

|                              | 1975 | 1995 |
|------------------------------|------|------|
| Parti socialiste             | 55   | 54   |
| Parti radical                | 47   | 45   |
| Parti démocrate chrétien     | 46   | 34   |
| UDC                          | 21   | 29   |
| Alliance des Indépendants    | 11   | 3    |
| Libéraux                     | 6    | 7    |
| Pdt, PoP, PSA, etc.          | 5    | 5    |
| Extrême-droite               | 6    | 11   |
| Évangéliques                 | 3    | 2    |
| Verts                        | -    | 8    |
| Divers (UDF, Chrétiens soc.) | -    | 2    |

Participation en 1975: 52,4%

Les élections sont d'abord un événement cantonal

# Ne pas briser le miroir

*Il y a cinq ans, lors du dernier recensement de la population, l'opposition était venue de l'extrême-gauche et des écologistes. Aujourd'hui, c'est la majorité très bourgeoise du Conseil des Etats qui met en cause le prochain recensement de l'an 2000. Or sans données précises et fiables sur une société, il n'y a pas d'action politique possible.*

## REPÈRES

Le recensement de la population permet:

- de décrire les structures démographiques, sociales et économiques du pays et de ses régions;
- d'analyser les rapports entre les différentes variables structurelles;
- d'opérer des comparaisons dans le temps et dans l'espace;
- d'établir des échantillons représentatifs pour procéder à des collectes complémentaires de données;
- de répartir les sièges du Conseil national entre les cantons, les subventions, de calculer la péréquation financière.

(jd) Souvenez-vous. En 1990, l'opinion publique est encore sous le coup de l'affaire des fiches; la stupeur le dispute à la colère et à la méfiance à l'égard des autorités, en Suisse alémanique surtout. Dans ces circonstances, se voir imposer de remplir un questionnaire qui traite en partie de données personnelles, relève pour certains de la provocation. La résistance s'organise et 27 000 personnes refusent tout net de répondre, malgré les sanctions prévues par la loi; d'ailleurs seul un petit nombre sera condamné. Des milliers d'autres ne remplissent le questionnaire qu'incomplètement ou de manière farfelue. A Delémont, 10 000 questionnaires remplis sont dérobés puis restitués. Si ce boycott partiel n'a pas invalidé les résultats du recensement, c'est grâce au travail des administrations locales qui ont contrôlé et complété les questionnaires après coup.

## Un bon sens qui n'est qu'apparent

Aujourd'hui, à mi-chemin du prochain recensement, le Conseil des Etats exige du Conseil fédéral qu'il renonce à l'exercice dans sa forme habituelle, selon lui peu fiable et coûteuse. 140 millions de francs, c'est beaucoup trop au vu de la situation des finances fédérales, estime la Chambre haute, sans parler de la surcharge administrative qui incombe aux cantons et aux communes. La conférence des chanceliers cantonaux et communaux ne menace-t-elle pas de boycotter le prochain recensement? Et puis, il faut tenir compte des réticences d'une partie de la population, affirme une majorité de sénateurs, soudain compréhensifs à l'égard du non respect de la loi et saisis par la modernité: le recensement direct et exhaustif est une méthode dépassée; remplaçons-la par une enquête basée sur les registres du contrôle de l'habitant, régulièrement complétée par des sondages sur des échantillons représentatifs de la population. D'ailleurs l'Office fédéral de la statistique n'effectue-t-il pas déjà de tels sondages pour affiner les données du recensement?

L'argument a l'apparence du bon sens. Mais l'apparence seulement. Dénombrer la population à partir des registres communaux? Ces derniers ne sont pas conçus de manière uniforme, fédéralisme oblige – par exemple la définition du domicile peut varier – et ne contiennent pas toute une série de variables importantes telles que la structure du mé-

nage, la langue, l'activité, les habitudes de déplacement notamment.

A l'avenir, les registres communaux pourraient fournir une base de données prioritaire pour le recensement, mais à condition qu'ils soient harmonisés et enrichis d'informations supplémentaires. Mais pour ce faire, une base constitutionnelle fédérale est nécessaire. Les cantons l'accepteront-ils et combien de temps durera la procédure? Rendez-vous donc au recensement de 2010. En attendant, un relevé direct sur le terrain, s'il paraît archaïque à l'ère de l'informatique, reste le seul moyen d'assurer des résultats comparables dans le temps et dans l'espace.

## Sondages insuffisants

Et les sondages si fréquemment administrés aujourd'hui, ne seraient-ils pas plus rapides, plus souples et moins onéreux? C'est oublier que du recensement fédéral, on n'attend pas seulement une image globale de la Suisse, mais également des données sur les cantons, les communes et même sur des entités infracommunales comme le quartier: une agglomération, grâce au recensement, dispose par exemple des informations nécessaires à la définition de sa politique des transports (lieu de domicile, lieu de travail, habitudes de déplacement) qu'un sondage à l'échelle du pays n'est pas à même de lui fournir.

## Un outil indispensable

Entre les recensements décennaux, l'Office fédéral de la statistique procède bien à des micro-recensements par sondage, afin d'affiner ses données. Mais ces sondages s'appuient précisément sur les données du recensement; c'est à partir de ces dernières que des échantillons représentatifs peuvent être tirés. Les sondages supposent donc un recensement préalable, ils ne peuvent le remplacer.

Souhaitons que le Conseil national, lorsqu'il sera saisi de ce dossier, fera preuve d'un plus grand discernement statistique que le Conseil des Etats. Dans le concert des nations industrielles, la Suisse ne se distingue pas par la diversité des couleurs et la qualité de la définition de l'image statistique qu'elle donne d'elle-même. Si, dans la précipitation, elle renonçait à son habituel recensement sous prétexte d'économiser quelques millions, elle perdrait un outil indispensable à la détermination de son avenir. ■

# Un autre cens

**Pourquoi aller voter? De toutes façons «y» font ce qu'ils veulent. Ce constat désabusé recouvre des attitudes différentes, que la recherche a mises en évidence. La baisse continue de la participation aux élections fédérales pousse à revenir sur la question.**

## RÉFÉRENCES

*Citoyenneté et démocratie directe*, sous la direction de Hanspeter Kriesi, Ed. Seismo, Zurich, 1993.

*Unterstützung von Bundesrat und Verwaltung*, Claude Longchamp et al., GFS, Forschungsinstitut, Berne, 1994.

*Elites politiques et peuple en Suisse*, Yannis Papadopoulos, Réalités sociales, Lausanne, 1994.

(vb) Entre les élections de 1981 et celles qui viennent d'avoir lieu, le taux de participation est passé de 48% à 42,3%. Dans l'après-guerre, le taux moyen de participation aux votations se situait à 60%. Alors que les élections dans les pays européens mobilisent quelque 70% de citoyens, il faut se tourner vers les Etats-Unis pour trouver un taux d'abstention comparable à la Suisse. Remarquons le score étonnant des Suisses de l'étranger: 38% d'entre eux ont participé aux élections fédérales grâce au vote par correspondance.

Certes, la participation en Suisse varie selon les cantons, puisque notre système d'élections suit leur découpage. De Schaffhouse, qui frôle régulièrement les 70%, au canton de Vaud, toujours quelques points en dessous de la moyenne suisse, il y a un monde. Les traditions socioculturelles propres aux régions, le système majoritaire ou proportionnel, expliquent les différences, mais aussi des mesures incitatives ou coercitives, influençant directement les électeurs (ne pas voter est amendable à Schaffhouse).

## Le profil du votant

Le politologue Yannis Papadopoulos, de l'Université de Lausanne, rappelle que les non votants appartiennent aux catégories sociales les moins favorisées, et se retrouvent chez les personnes qui ont un bas niveau de formation, chez les jeunes et les personnes âgées. Voter est donc un acte civique dont les exclus, les isolés, les gens peu ou prou en marge n'ont rien à faire. Il serait intéressant à cet égard d'étudier le comportement de vote des chômeurs.

Le profil du votant, selon Hanspeter Kriesi, correspond à un individu de plus de 50 ans, de sexe masculin, de niveau de formation élevé, avec un intérêt pour la politique politique et une confiance prononcée à l'égard des gouvernants.

On peut logiquement anticiper que plus se creuse l'écart entre les citoyens bien intégrés dans la société, bien formés professionnellement, et les laissés-pour-compte, plus le taux d'abstentionnisme risque d'augmenter.

## Analphabètes de la politique

Plus préoccupant encore, un certain analphabétisme politique est invoqué. Les recherches menées par l'équipe de Hanspeter Kriesi montrent que si la moitié des citoyens et citoyennes semble apte à comprendre les enjeux, la culture politique de l'autre moitié

est insuffisante. 44% des sondés disent avoir beaucoup de peine à se former une opinion, les sujets étant pour eux trop complexes. Résultat: une partie de cet électorat s'abstient, une autre partie vote non.

A côté de cette incompétence avouée – ce qui est particulièrement grave dans un système comme le nôtre – on trouve les votes protestataires d'abstentionnistes qui, à l'occasion d'éruptions de xénophobie (les votes des années Schwarzenbach) ou de crises d'identité (vote EEE), sortent du bois et font grimper le taux de participation. Ce type de vote cristallise clairement une méfiance à l'égard du gouvernement.

## Démocratie minoritaire

De manière générale, les citoyens qui ne font pas confiance au Conseil fédéral ont tendance à ne pas aller voter. Avec la montée de l'UDC, quelque chose est en train de changer. Comparant confiance dans le gouvernement et appartenance idéologique, les chercheurs notaient que cette confiance est très basse à l'extrême gauche et qu'elle croît en se déplaçant de façon linéaire vers les partis du centre puis vers la droite. Aujourd'hui, l'UDC fait mentir ce constat: un tiers de l'électorat UDC seulement fait confiance au gouvernement suisse.

D'autres facteurs peuvent être avancés pour expliquer l'abstentionnisme:

- Le manque d'enjeux lors des élections; on sait qui va être au pouvoir; le gouvernement de concordance que nous connaissons coiffera le tout.

- La crise des valeurs de référence, à laquelle le politique ne saurait échapper.

L'abstentionnisme gagne du terrain, mais il faut toutefois relativiser le constat. L'intérêt pour la politique a plutôt tendance à croître. Les citoyens participent de façon plus sélective qu'autrefois, lors de votes sur des objets précis (initiatives, référendums), révélant un intérêt plus ciblé des problèmes.

Il reste que l'abstentionnisme pose la question de la légitimité d'une démocratie fonctionnant avec une minorité de votants motivés et bien intégrés dans la société. Quelle est dès lors la représentativité du système, si tout un pan des classes sociales défavorisées s'en exclut ou en est exclu (de par la complexité des questions posées)?

Si la culture politique redevient à l'avenir un privilège, il ne sera pas outrancier de parler d'un nouveau cens électoral. ■

# Un combat d'arrière-garde

«*La presse suisse écrasée par les PTT*». Les éditeurs de journaux ont diffusé une campagne d'annonces pleine page dans les quotidiens (on n'est jamais mieux servi...) pour dénoncer les hausses de tarif prévues par les PTT pour le transport des journaux.

## CONTEXTE

Lors de la consultation qui a précédé l'élaboration de la loi dont les modalités d'application font aujourd'hui les vagues que l'on sait, l'Association suisse des éditeurs de journaux et l'Union romande de journaux, étaient revenues en partie sur l'accord qu'elles avaient initialement donné au modèle des trois tiers. Elles justifiaient leur revirement par l'évolution du contexte politique et économique des années nonante.

La goutte qui semble avoir fait déborder le vase, aujourd'hui, du côté des éditeurs, c'est le supplément de 10 centimes par exemplaire transporté pour les journaux qui confient plus de la moitié de leur tirage à des messageries, mesure qu'ils jugent «punitive».

(pi) On se souvient que PTT, éditeurs et Conseil fédéral s'étaient mis d'accord pour se répartir le déficit causé par le transport des journaux, estimé à 270 millions de francs par année. La solution consistait à faire supporter un tiers de la somme à chacun des partenaires. Les augmentations contre lesquelles les éditeurs se manifestent correspondent donc aux 90 millions représentant leur part.

En fait, les éditeurs se battent pour le maintien d'avantages justifiés, mais dont ils abusent. Avantages justifiés parce que la démocratie a besoin d'une presse forte et diversifiée pour fonctionner. Un coup de pouce étatique, surtout dans un pays aussi morcelé que la Suisse, est donc admissible s'il a pour but d'assurer la diversité de cette presse. Or l'aide actuelle, qui se traduit par une réduction des tarifs postaux, ne remplit pas cette mission. Ce sont en effet les plus grands groupes de presse, entreprises commerciales réalisant du bénéfice, qui en profitent le plus. Normal: plus le tirage d'un journal est important, plus il a de chances d'être bénéficiaire et plus il coûte à la poste en raison du grand nombre d'exemplaires à distribuer à perte...

## Les abus du système

Les éditeurs abusent du système, parce que leurs journaux contiennent davantage de publicité que de matière rédactionnelle. Or le tarif préférentiel s'applique à l'entier du journal, ce qui constitue une distorsion de concurrence avec d'autres formes de publicité arrivant dans les boîtes aux lettres. Et les journaux ne recourent à la poste que pour la distribution la plus coûteuse, en dehors des zones urbaines. En ville, ce service est le plus souvent assuré par des messageries privées. Ce que veulent les éditeurs, ce sont les tarifs les plus bas pour les prestations les plus coûteuses.

On le voit, l'aide actuelle, avec ou sans hausse de tarif, n'est pas efficace. Si c'est la diversité de la presse que l'on veut favoriser, il faut prévoir un système de paiements directs, les éditeurs devant être libre de choisir le mode de diffusion qu'ils préfèrent, facturé au prix réel. L'aide devrait s'adresser par exemple aux nouveaux titres, pour les soutenir dans une phase de lancement; aux titres qui entreprennent des changements importants; à ceux dont le tirage est faible ou dont le lectorat est limité pour des raisons géographiques ou en raison des thèmes abordés.

Les éditeurs mènent un combat d'arrière-garde. Ces grands entrepreneurs, volontiers

donneurs de leçons de libéralisme et défenseurs des paiements directs quand ils concernent l'agriculture, défendent une aide-arrosier dont le principal mérite est qu'ils en encaissent la plus grande part.

Certes, *Domaine public* profite lui aussi des tarifs préférentiels des PTT. Mais au bout du compte, ce genre de petite publication souffrira bien davantage des augmentations, et c'est parmi elles que l'on dénombrera les éventuelles victimes. Pendant ce temps, les grands groupes de presse continueront d'une part à distribuer des dividendes, et d'autre part à utiliser la plus grande partie des sommes destinées à l'aide à la presse. ■

POLITIQUE VAUDOISE

## Combien d'arrondissements?

(cfp) La discussion sur le renforcement de l'efficacité du Grand Conseil vaudois est lancée. On se dispute sur la question de savoir s'il faut 30 ou un seul arrondissement. Jetons un regard sur le passé. Lorsque le Conseil national était élu au système majoritaire, donc avant 1919, le canton de Vaud élisait ses députés pour Berne dans trois arrondissements. Le découpage a varié entre 1848 et le passage à l'arrondissement unique. Prenons la dernière situation avant la proportionnelle:

a) districts d'Aigle, de Lausanne, de Lavaux, d'Oron, du Pays d'Enhaut et de Vevey,

b) districts d'Avenches, d'Echallens, de Grandson, de Moudon, d'Orbe, de Payerne et d'Yverdon,

c) districts d'Aubonne, de Cossonay, de la Vallée, de Morges et de Rolle.

Ces données, extraites de l'œuvre monumentale du Professeur Gruner sur l'Assemblée fédérale suisse 1848-1850, fournissent une piste pour désarmer ceux qui craignent une trop forte concentration. Il y en a certainement d'autres. ■

## En bref

Une banque européenne régionale vient d'être créée dans la région du Lac de Constance, à Friedrichshafen: l'*Internationale Bodensee Bank AG*. Les banques cantonales de St Gall et de Thurgovie ont souscrit à 5% du capital social, dont la moitié appartient à une banque du Bade Wurtemberg.

L'INVITÉE DE DP

# Un congrès pour l'avenir

*Le 5<sup>e</sup> Congrès suisse des femmes devrait rassembler en janvier 1996 plus de mille personnes issues de tous les milieux sociaux, culturels ou politiques. Un événement d'envergure nationale pour apporter une pierre à la construction de notre pays.*

SYLVIANE KLEIN

rédactrice en chef de  
*Femmes suisses*

## INTEMPOREL

«... Nous avons avancé. Il y aurait coupable ingratitude à ne pas le reconnaître. Et cette avance ne se manifeste pas seulement par des faits, mais aussi par une atmosphère. Par le nombre de celles qui se pressent derrière nous et avec nous, alors que les congressistes de 1896 n'étaient qu'une minorité d'élite. Certes les temps ne sont pas faciles, et le vent réactionnaire qui souffle sur notre pays entrave à chaque instant notre marche. Pays à la fois de traditions anciennes et de démocratie avancée, nous nous heurtons constamment à cette double barrière des préjugés tenaces et des consultations populaires...». Emilie Gourd, alors rédactrice en chef de *Femmes Suisses*, 1921, à propos du deuxième Congrès suisse des femmes.

## REPÈRES

Le Congrès suisse des femmes se tiendra au Kursaal de Berne du 19 au 21 janvier 1996. Les formulaires d'inscription sont à demander sans tarder à l'adresse suivante: 5<sup>e</sup> Schweizerischer Frauenkongress, Sekretariat, case postale 770, 3855 Brienz.

Le 19 janvier prochain, c'est à Christiane Langenberger, conseillère nationale, vice-présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines et présidente du prochain Congrès suisse des femmes, que reviendra l'honneur d'ouvrir la cinquième édition de cet important événement. Ruth Dreifuss sera naturellement au rendez-vous.

Une aile déployée symbolise cette fois-ci la démarche des organisatrices et des participantes, qui forment l'espoir que cet important rassemblement débouche sur des propositions concrètes, sur des projets mobilisateurs: «Nous essayerons de définir les grandes lignes de la politique féminine dans tous les dossiers importants des prochaines décennies», explique Christiane Langenberger. «Une occasion unique de dresser un bilan des acquis, mais surtout de préparer l'avenir. Car l'histoire montre que, lorsque les femmes ne s'engagent pas activement à combattre les inégalités, celles-ci, au lieu de diminuer, se trouvent renforcées».

C'est avec la mise sur pied de plus de 70 ateliers de travail que les organisatrices relèveront le défi. Dans tous les domaines: intégration à l'Europe, solidarité avec les femmes du tiers monde, participation politique, avenir de l'AVS, image des femmes dans les médias, santé, évaluation monétaire du travail domestique et familial, partage du travail rémunéré et bénévole, ou encore le thème brûlant et délicat de toutes les formes de violence contre les femmes, etc... Ce vaste choix sera complété par un programme culturel de haut niveau. Ainsi, le Congrès s'ouvrira avec la première audition d'une œuvre d'une compositrice.

Une résolution adoptée en plénière à la fin du Congrès permettra de clore les travaux par un objectif concret, comme ce fut le cas lors des congrès précédents.

Ainsi, le premier «Congrès des intérêts féminins» qui se tenait à Genève en 1896, a suscité la création de l'Alliance des sociétés féminines suisses et a donné lieu à une amélioration de la formation professionnelle des femmes. Le deuxième, en 1921, à Berne, mettait l'accent non seulement sur l'éducation civique et professionnelle, mais aussi sur la formation en économie domestique, en vue d'une «meilleure préparation des femmes à remplir leur rôle, non seulement pour leur bien à elles, mais pour le bien de toute la société». L'éducation des femmes apparaissait alors comme une priorité pour favoriser l'égalité des droits, mais chaque sexe assumant son rôle traditionnel.

L'introduction du principe de l'égalité dans la Constitution (art 4 al.2 adopté en 1981) est issu du Congrès des femmes de 1975, et a

permis l'application de mesures d'égalité de traitement dans divers domaines. Même si les progrès restent lents: les Chambres fédérales n'ont que récemment concrétisé par une loi l'article constitutionnel.

En 1975, deux courants féministes s'affrontaient: les héritières des suffragettes, partisans de «la collaboration dans l'égalité», thème du 4<sup>e</sup> Congrès des intérêts féminins, et les néoféministes (issues du MLF) qui tenaient un discours diamétralement opposé, soucieuses de couper radicalement tous liens avec ce qui apparaissait comme des structures patriarcales. Ces dernières avaient organisé dans la même ville, Berne, un anti-congrès. Les thèmes de cette réunion parallèle étaient plus provocateurs, les femmes y abordant déjà à ce moment-là quelques sujets tabous comme l'homosexualité ou l'avortement. Thèmes que, selon les adeptes de l'anti-congrès, la manifestation officielle «censurait délibérément».

Rien de tel l'année prochaine, même si la menace d'un anti-congrès a plané. Il reste en effet un certain nombre de féministes, des radicales zurichoises notamment, pour douter de l'efficacité de cette rencontre. Pour elles, tout ce qui s'inscrit dans une structure à caractère officiel descend du patriarcat et devient donc suspect et contre-productif.

Mais ces prises de position restent marginales. Pour en faire le rassemblement historique qu'elles souhaitent, les organisatrices comptent sur la participation d'un millier de femmes, venant à titre individuel ou au nom d'une association, pour couvrir l'ensemble des frais. Car le nerf de la guerre est financier. En pleine crise économique, il n'a pas été facile de réunir les quelque 200 000 francs nécessaires à l'organisation générale du Congrès. De grandes entreprises ont cependant joué le jeu, et d'autres sponsors pourraient encore s'annoncer.

«Le blé lève», écrivait Emilie Gourd en 1921 en parlant du sillon creusé par les pionnières. La nouvelle moisson est pour 1996. ■

COURRIER

## Mendicité (ter)

*Dans DP 1224 Daniel Marco parlait des territoires de l'exclusion. Son point de vue a suscité des réactions, auxquelles il répond ici.*

«Citant *Le Monde* et utilisant l'exemple de la Rochelle et la décision de son maire, Michel Crépeau, d'interdire la mendicité sur la voie publique, je tentais d'exposer que l'exclusion devenait un problème de territoire. Cela a suscité deux réactions: l'une relevant de la xéno-

# Lucerne vue d'en bas

(sb) De Grosswangen, lieu d'origine du nouvel élu UDC du canton de Lucerne au Conseiller national, Josef Kunz, à Schüpfheim, on met 30 minutes en voiture. La dernière étape, une dizaine de kilomètres d'une route étroite qui sert de transit entre Lucerne et Berne, est semée de croix en bois et de statues de pierre représentant Jésus ou la Vierge. De petites croix commémoratives, plantées là pour rappeler les accidents mortels sur la route.

Ici, on sait ce qu'est la tradition. C'est important. On y tient. Ici, dans la campagne lucernoise, on n'aime pas bouger. L'état des choses et l'Etat sont d'abord catholiques.

## Des jeunes désœuvrés

Mais que fait donc la jeunesse, ailleurs si souvent source de protestation et de changement? Si d'aventure vous vous trouvez sur la route entre Grosswangen et Schüpfheim, arrêtez-vous dans un de ces innombrables bistrotts. Vous rencontrerez une tranche de cette jeunesse. Vêtus de vestes de cuir noir, leur moto style *Harley* devant la porte, des jeunes hommes (pas de femmes) sont assis côte à

côte avec les vieux du village, les commerçants et les paysans. Faute de centre de loisirs, faute de cinéma et de disco, les jeunes se retrouvent dans des bistrotts, à boire de la bière, ou alors ils partent en ville, à Lucerne, ou mieux encore, à Zurich. Les vieux ne s'en font pas; les jeunes sont «bien», ils sont «de droite», ils continueront bien la tradition. Les vestes de cuir ne feront qu'un temps...

Que se passait-il il y a quelques années, lorsque Strebler, l'agitateur bien connu de l'Action nationale, puis du Front patriotique, venait faire sa pub par là? Il rassemblait les jeunes, c'était une entreprise facile. Les vieux n'en ont rien su, rien entendu et rien voulu voir. Aveugles devant certains signes pourtant clairs, comme les boutons garnis de croix gammées, qui ont tout à coup fleuri sur les vestes de cuir.

## Voter de père en fils

Entretemps, les jeunes se sont calmés. Ce n'était pas une «révolution», ni une revendication d'ailleurs. Peut-être était-ce tout simplement l'air du temps... Que deviennent aujourd'hui les vieux, les commerçants, les paysans? Dans le bistrot, lorsqu'on les entend parler, on voit que le monde a changé. La récession sévit, avec le retard habituel de quelques années ici, les discussions portent sur le GATT, l'Europe et sa grande force économique qui menace les commerçants, la décartellisation. On réécrit l'histoire suisse. On n'est plus sûr de rien. Même pas des traditions. Le PDC ne participe-t-il pas aussi à ce changement? Les doutes émergent, et c'est nouveau. Parce que le PDC et les libéraux, c'est plus qu'une affaire de politique. C'est une affaire de relations personnelles. Tout le monde se connaît, on n'ignore pas l'appartenance politique du père et du grand-père de chacun. Le monde est bien divisé: ici les libéraux avec leurs bistrotts, leurs clubs de sport et leur association culturelle et là les démocrates-chrétiens avec les leurs. Ainsi tout existe en double, de la boulangerie jusqu'à la société musicale. Un parti socialiste survit à peine, d'autres partis présents ailleurs sont soit méconnus, soit inexistantes. La paupérisation, le chômage, à qui la faute? On croit savoir.

Lors des élections, l'UDC lucernoise, fortement rattachée à la section zurichoise, perce, avec 14% des votants, et gagne un siège. Cet électorat ne vient pas des partis politiques de l'extrême droite, qui se sont modérés. C'est un électorat PDC.

A Lucerne, peu d'étonnement, parce qu'on le savait depuis ce printemps, depuis les élections cantonales.

Au fait, ne le savait-on pas depuis plus longtemps déjà? ■

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédactrice:

Valérie Bory (vb)

Ont également collaboré à ce numéro:

Sonja Bättig (sb)

Gérard Escher (ge)

André Gavillet (ag)

Pierre Imhof (pi)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Sylviane Klein

Composition et maquette:

Valérie Bory,

Françoise Gavillet

Secrétariat: Murielle Gay-

Crosier Marciano

Administrateur-délégué:

Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens

Abonnement annuel:

80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

## COURRIER - MENDICITÉ

phobie ordinaire (Lire *DP* 1227), l'autre de la critique ordinaire du racisme (Lire *DP* 1230).

Le *Monde* (encore lui) a publié<sup>1</sup> le long entretien d'octobre 1992 entre Kaled Kelkal et un sociologue de l'Université de Bielefeld.

Une question et une réponse de Kaled Kelkal sont à mettre en exergue si l'on veut aller plus loin pour comprendre. Comprendre le monde pour le transformer... et ne pas en rester seulement à une dispute ordinaire, indigne de la gravité de la situation:

«Comment vois-tu l'avenir de ton quartier?»

«- Je pense aux Etats-Unis. C'est que le commencement. Ca va tellement chauffer et ce sera trop tard. J'ai un mec qui vient de sortir d'un bac professionnel, c'est un bon travailleur, il est vachement motivé. Il vient de sortir de l'école et il est au chômage. Il dit: «Je veux travailler dans ma branche». On lui propose quoi? des boulots... «Charger des camions. J'ai pas fait des études pour charger des camions». J'ai vu un type, il était en BTS en chaudronnerie, il a eu son BTS et pas de boulot. Il m'a dit: «Mon diplôme, il sert à rien». Il a été voler, il a pris de la prison, deux ans. Pourquoi? Parce qu'il n'avait pas de boulot...»

Même si la diversité culturelle est aujourd'hui un acquis dans les banlieues helvétiques - le grand ensemble de Meyrin à Genève est un exemple souvent cité -, il ne faut pas croire que cet acquis est éternel et que le pire ne s'installe que chez le voisin. ■

Daniel Marco

# Pharmacologie: l'heure des femmes?

*Physiologie et pharmacologie sont-elles sexistes ? L'une utiliserait systématiquement, dans les livres de base déjà, le mâle comme référence, et l'autre aurait souvent exclu les femmes des tests cliniques, leur barrant l'accès à des traitements importants.*

## RÉFÉRENCES

*Science*, 11 août 1995, «Women's Health Research», pp. 776-801, en particulier «Women's health research blossoms», pp. 766-770.

*New Scientist*, 21 octobre 1995, «When a woman becomes like a man», p 18.

(ge) «La prise de tout médicament pendant la grossesse doit être décidée avec la plus grande prudence et uniquement après en avoir référé à votre médecin ou votre pharmacien». Cette mise en garde peut figurer tout aussi bien sur la notice d'un antibiotique, d'un sirop contre la toux, d'un spray contre le rhume, voire de la simple vaseline. L'étude clinique qui précède la mise sur le marché a simplement exclu soit les femmes enceintes, soit même celles qui seraient en âge d'avoir des enfants, par peur de représailles juridiques en cas de malformation foetale ou par manque d'intérêt économique.

Oserait-t-on affirmer que la médecine néglige les femmes? Alors que l'espérance de vie des femmes dépasse de 7 ans celle des hommes? Et que deux tiers des dépenses de santé sont faites par des femmes, qui ont plus de consultations, plus de séjours hospitaliers, plus d'analyses, plus d'ordonnances de pharmacie et plus d'opérations que les hommes: les femmes – de la classe moyenne – sont les meilleures clientes du système médical. C'est donc dans la recherche médicale plutôt que dans la pratique qu'il existe une mise à l'écart des femmes.

## Cholestérol masculin

Exemple de deux «méga-études» américaines: la première a étudié les effets du poids, du tabac et du cholestérol sur le risque d'attaque cardiaque à partir de 12 866 hommes (et aucune femme), et la seconde, l'effet de la prise quotidienne d'aspirine sur la prévention de l'infarctus, sur 22 071 hommes (et aucune femme...). Mais, rétorquera-t-on, les femmes souffrent-elles d'affections cardiaques? Oui, au point que, comme pour les hommes, c'est leur principale cause de mortalité. Mais jusqu'à 50 ans, les femmes semblent en être protégées, et l'infarctus frappe chez elles en moyenne 10 à 15 ans plus tard. La première étude a coûté 115 millions de dollars, et aurait coûté, s'il l'on avait décidé d'étudier aussi les effets sur les femmes de moins de 50 ans, dix fois plus cher! Pour l'aspirine, l'étude sera reprise, 38 000 médecins-femmes et infirmières ont déjà été mobilisées; mais l'argent – un demi-milliard de dollars – n'est pas encore trouvé.

L'exemple de la protection contre l'infarctus souligne: 1. que la femme est mieux faite que l'homme; 2. que c'est la complexité même de ses cycles hormonaux qui a retardé à la fois l'étude de l'effet des hormones en-

dogènes (produites par le corps) sur des traitements médicaux, et celle de l'effet des hormones exogènes, (par ex. contraceptifs) sur la santé de la femme. Ce retard de la recherche doit être comblé.

Deux esquisses de cette complexité hormonale:

- les femmes étaient réputées métaboliser la caféine (c'est-à-dire détoxifier) beaucoup moins rapidement que les hommes. Or une étude qui «par malchance» dut inclure, outre le lot habituel d'étudiantes nullipares, des femmes ayant donné naissance, montre que le fait d'avoir été enceinte pousse la performance des femmes au niveau masculin.

- L'ostéoporose, qui touche la moitié des femmes. Jusqu'à présent, on pensait que cette déficience survenait avec la vieillesse. Ce n'est que récemment qu'une étude a montré qu'en donnant des œstrogènes de substitution aux femmes ménopausées, on reculait cette ostéoporose. Mais voilà qu'une étude majeure (1995) démontre qu'il y a un lien entre cancer du sein et traitement anti-ostéoporose. Que faire ? Soutenir la Women's Health Initiative, un essai clinique qui comprendra 63 000 femmes postménopausées? Pour 650 millions de dollars, on étudiera les effets des hormones, du calcium et de la vitamine D sur l'ostéoporose et les affections cardiaques des femmes. Premiers résultats en 2005. Mais si l'on parvient à montrer un lien entre niveaux d'œstrogènes et (rareté des) infarctus, on n'aura pas encore trouvé les mécanismes. D'où les oppositions à ces immenses études épidémiologiques, alors que de petites études expérimentales permettraient de trouver le mécanisme.

La moindre attention aux femmes prend une autre allure dans les pays pauvres, où tout l'argent est consacré aux soins préventifs durant la grossesse. C'est l'option «pour le bébé», plutôt que la lutte contre la mortalité à l'accouchement, qui nécessiterait un environnement hospitalier développé.

Au vu des énormes dépenses qui découleraient de l'inclusion systématique de tous les sous-groupes dans les essais cliniques, on ne peut que souhaiter un système souple, où comités d'éthique, patients et praticiens décideraient. Ainsi, la Food & Drug Administration a changé le protocole des tests cliniques et encourage désormais la prise en compte de femmes en âge d'avoir des enfants, à condition qu'elles soient clairement informées. ■